

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
RAPPORT ANNUEL 2007/2008

Une saison Belle à voir



SOMMAIRE

2	Lettre à la Ministre
3	Message de la présidente
4	Conseil d'administration
5	Rapport de la présidente-directrice générale
9	Présentation
10	Synthèse de la programmation
11	Spectacles et activités
15	Rapport de la direction
16	Rapport du vérificateur
26	Effectif et personnel régulier
27	Commanditaires
28	Code d'éthique et de déontologie

RÉDACTION
Annick Courcy et Michel Côté

GRAPHISME ET INFOGRAPHIE DE LA COUVERTURE
Cossette Communication-Marketing

GRAPHISME ET INFOGRAPHIE DES PAGES INTÉRIEURES
Pouliot Guay, graphistes

IMPRESSION DE LA PAGE COUVERTURE
Transcontinental

IMPRESSION ET RELIURE DES PAGES INTÉRIEURES
Imprimerie SIEL

PHOTOGRAPHIE (sauf indication contraire)
Louise Leblanc

LETTRE À LA MINISTRE

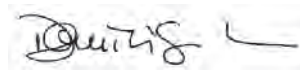
Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2008.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Dominique Fortin

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Quelle fierté pour moi de signer aujourd'hui mon premier rapport annuel à titre de présidente du conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec. Je suis d'autant touchée que je le fais très exactement vingt-trois ans après mon père, Louis Fortin.

Je salue d'abord la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, sans qui l'avancement de notre institution ne serait le même. L'appui et la confiance du gouvernement du Québec nous sont aussi tangibles que précieux.

Si le Grand Théâtre sait aujourd'hui faire référence au rang des grandes institutions culturelles, c'est d'abord qu'il peut compter sur une équipe de compétence et de dynamisme. Il me faut les remercier. C'est aussi qu'il s'appuie sur l'immense qualité et la fine expertise de ses collaborateurs résidents, nos alliés que sont l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec. Nous sommes tout aussi conscients que privilégiés de compter en nos murs pareils talents. Chacun à sa façon, mais toujours dans une même quête d'excellence, vient élever les voix, les mots, les gestes qui résonnent en nos murs.

Nous complétons une année formidable, une saison au contenu aussi élevé que diversifié, marquée par le 400^e anniversaire de la ville de Québec. Elle fut source de nombreux partenariats avec nos résidents, notamment la version lyrique de *Starmania* présentée en première mondiale par l'Opéra de Québec, la pièce *Marie de l'Incarnation* par le Théâtre du Trident et *Operalia 2008*, Concours international de chant de Plácido Domingo. Les échos de cet événement musical de haut niveau se sont faits entendre à l'échelle mondiale.

Grâce à un budget additionnel de 4 millions de dollars accordé par le gouvernement du Québec, la rénovation de la salle Louis-Fréchette et le remplacement du système de ventilation et de climatisation ont été rendus possibles. Autant les producteurs que les spectateurs ont pu profiter pleinement des améliorations apportées.

Encore cette saison, nous avons multiplié les initiatives afin de renouveler et d'accroître notre clientèle par le biais d'activités gratuites. Ainsi, pour une onzième année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. L'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Théâtre de Sable se sont associés au Grand Théâtre afin de proposer une incursion à *l'envers du décor*. Jouissant d'une forte popularité, la série des Croissants-Musique présentée les dimanches, a su combler un auditoire toujours en quête de découvertes musicales. Les Midis Musique, ces mini-récitals offerts par les élèves du Conservatoire de musique de Québec auront permis de faire valoir leur talent en public. Enfin, la galerie d'art du Grand Théâtre a une fois de plus accueilli les œuvres de plusieurs artistes de la région et pour une

dixième année, elle a été l'hôte d'une exposition de créations d'enfants ayant pour thème *Les enfants et leur mode de vie il y a 400 ans*.

Sur un plan plus administratif, la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* a été modifiée et adoptée à l'Assemblée nationale, dans la foulée de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*. De nouvelles règles de gouvernance ont du coup été mises en place, modifiant certaines dispositions du fonctionnement du conseil d'administration. Ces nouvelles règles répondent au souhait du gouvernement du Québec d'améliorer la performance et la gouvernance de ses sociétés d'État, en y intégrant les bases pratiques de gestion inspirées des grandes organisations. C'est dans cet esprit d'ailleurs que le *Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines* a été créé et qu'un profil de compétence pour la nomination des membres du conseil d'administration a été adopté.

Je ne saurais manquer en terminant, de saluer la contribution de mes collègues du conseil d'administration qui font un travail remarquable et qui de façon particulière cette année, sont conviés à la révision du plan de développement de notre institution. Le Grand Théâtre étant société d'État, nous serons en cela guidés par les orientations stratégiques que lançait en juin dernier la ministre Christine St-Pierre, à savoir le renforcement de la culture comme outil de développement du territoire, le développement des publics, le potentiel des nouvelles technologies et l'amélioration de la condition de vie des artistes.

Nous le ferons dans la recherche constante du mieux être de nos résidents, de la plus grande satisfaction de nos publics, tout en visant à mettre à la disposition de nos artistes, des facilités physiques et techniques capables d'avancement. Nous y travaillerons en misant sur l'immense potentiel que peut permettre la réunion du savoir-faire de nos collaborateurs résidents, de leurs idées, de leurs aspirations. Je suis d'avis qu'il nous faut grandir dans cette voie de collaboration. La mise en commun des expertises m'importe et je vous le partage, constitue une priorité.

Je m'en voudrais de passer sous silence le départ du président sortant, monsieur Adélarde Guillemette, sans qui le Grand Théâtre n'aurait pu s'acquitter d'aussi brillante façon de sa mission qui est de promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. Je le remercie sincèrement de son grand dévouement et de son appui indéfectible au développement du Grand Théâtre.

Dominique Fortin

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Madame Dominique Fortin**
Présidente
Conseillère principale au Québec
Direction générale des Communications
Agriculture et Agroalimentaire Canada

- **Madame Ann Mundy**
Présidente-directrice générale
Société du Grand Théâtre de Québec

- **Monsieur Alain Lemay**
Vice-président
Architecte associé
Lemay Michaud Architecture Design

- **Monsieur François Taschereau**
Secrétaire
Fondateur et administrateur
Fortsum solutions d'affaires inc.

- **Madame Johane Desjardins**
●●● Présidente
Version Originale inc.

- **Madame Paule D. Houle**
Retraitée

- **Monsieur Gilles Moisan**
FCA – pratique privée

- **Madame Madeleine Nadeau**
Retraitée

- **Madame Julie Rouleau**
Analyste-conseil en développement organisationnel
Desjardins Assurances Générales

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art

Au cours de l'exercice 2007-2008, le conseil d'administration a siégé à six reprises.

Monsieur Adélar Guillemette a présidé le conseil d'administration de la Société jusqu'au 5 février 2008. Madame Dominique Fortin a été nommée présidente du conseil d'administration par le gouvernement du Québec le 6 février 2008.

Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines a été créé afin de s'assurer que les règles et les pratiques de gouvernance soient mises en œuvre. Il s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique et à la déontologie, à la composition du conseil et de ses comités, de même qu'à la mise en place des politiques des ressources humaines. Il a tenu séance à sept occasions.

Comité de vérification

Le rôle du comité de vérification est de s'assurer de l'intégrité de l'information financière. Il s'intéresse principalement à la vérification externe, aux états financiers et à la mise en place des mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'exercice 2007-2008, le comité de vérification s'est réuni trois fois.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Au cours de la saison 2007-2008, 296 638 spectateurs ont assisté à l'une ou l'autre des 346 représentations offertes au Grand Théâtre. Le taux d'assistance moyen a atteint 79,8% à la salle Louis-Fréchette, presque identique à celui de la salle Octave-Crémazie, qui s'est élevé à 79,5%.

Le bilan de cette année s'avère positif puisque nous avons maintenu notre taux de fréquentation, malgré l'offre considérable de spectacles gratuits dans le cadre des fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec.

Par ailleurs, pour son exercice financier terminé le 31 août 2008, la Société a dégagé un surplus du Fonds des opérations de 401 151\$. Ce surplus est entre autres attribuable à la saine gestion habituelle et à la compensation financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'importante augmentation des taxes municipales et scolaires que nous avons dû assumer au cours des deux dernières années.

De plus, nous avons adopté une nouvelle présentation comptable avec la création du Fonds des immobilisations. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception de celles de nature courante. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations et à leur maintien. Cette nouvelle présentation démontre les efforts déployés par la Société pour la réalisation de deux des objectifs du développement durable, soit la conservation et l'entretien des biens du patrimoine.

Cette saison 2007-2008 aura été marquée par la réouverture de la salle Louis-Fréchette complètement

renovée que nous avons célébrée en grand par la présentation d'un spectacle gratuit de Pierre Lapointe en octobre 2007.

Tout au long de l'année, le Grand Théâtre s'est encore fait un point d'honneur d'offrir une programmation d'une qualité remarquable, permettant à un public toujours aussi enthousiaste d'apprécier la plupart des arts de la scène.

PROGRAMMATION : JEUNESSE ET MATURITÉ

Une fois de plus, la richesse de notre programmation maison ne s'est pas démentie, que ce soit par la présentation d'artistes émergents ou de renom.

Au rayon des découvertes, le Grand Théâtre a reçu pour la première fois les formations Plaster et Misteur Valaire, Pavlo, Clément Jacques, la chanteuse Magnolia (alias Mélanie Auclair), La Volée d'Castors ainsi que le magicien Martin Rozon : ils auront tous réussi à faire une première bonne impression.

De jeunes habitués ont foulé de nouveau les planches de l'une ou l'autre de nos salles : Dumas, Jorane, Marco Calliari, Pépé, Jérôme Minière et Charles Dubé.

Lors de cette saison, le Grand Théâtre a eu le privilège d'accueillir plusieurs grandes voix de la chanson québécoise, dont Gilles Vigneault et Les Charbonniers de l'enfer, Daniel Bélanger, Richard Desjardins, Claude Dubois, Claire Pelletier et Richard Séguin. Nous avons également été témoin du retour en force de l'indémorable dame du country, Renée Martel.

En humour, André-Philippe Gagnon a conquis l'auditoire à plusieurs reprises. Nous avons eu droit à un

touchant *Faces à farces* avec Jean Lapointe et son fils Jean-Marie. Michel Lauzière est venu présenter ses numéros rocambolesques. À la demande générale, Jean-Thomas Jobin et Boucar Diouf ont proposé des représentations supplémentaires de leur spectacle respectif.

Quant aux producteurs externes, il ne fait aucun doute que notre programmation s'enrichit de leur apport appréciable. Grâce à eux, nous avons ainsi pu accueillir Loreena McKennitt, Salvatore Adamo, Riverdance, Melissa Etheridge, Sylvain Cossette, Dieudonné, sans compter les galas du Grand Rire de Québec, *Le Chœur et Lavoie* mettant en vedette Daniel Lavoie dans le cadre de la Semaine internationale de la chanson et le Festival international de Musiques militaires de Québec, qui nous a proposé pour sa dixième édition, en exclusivité à Québec, trois représentations du Chœur de l'Armée rouge et de la Troupe Alexandrov.

Enfin, plusieurs fondations ont choisi le Grand Théâtre pour y tenir leurs activités bénéfiques : la Fondation Rire pour aider : *Scène de vie* (André-Philippe Gagnon), la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire (Sylvain Cossette, Andrée Watters et René Simard) et la Soirée de reconnaissance des bénévoles de la ville de Québec (François Morency et Laurent Paquin).

NOS ORGANISMES RÉSIDENTS : UNE CONSTANTE VALEUR AJOUTÉE

La programmation du Grand Théâtre ne pourrait être aussi vaste sans l'importante offre de spectacles de nos organismes résidents.

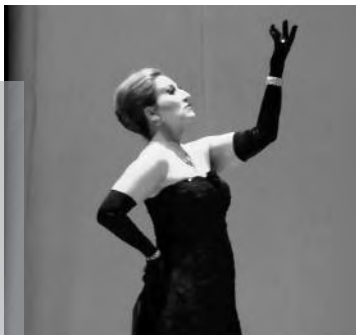
En plus d'interpréter au Grand Théâtre les plus belles pages du répertoire, l'Orchestre symphonique de Québec a ébloui des milliers de personnes au Colisée Pepsi en



Gilles Vigneault et Les Charbonniers de l'enfer

présentant la *Symphonie « Des Mille »* de Gustav Mahler, dirigée de façon magistrale par le chef Yoav Talmi. Les répétitions pour ce concert historique avaient eu lieu à la salle Louis-Frédette, les mille choristes ayant même envahi le parterre de la salle, alors que le chef d'orchestre les dirigeait à partir de la scène.

Le Théâtre du Trident a connu une excellente saison, enregistrant plus de 4 700 abonnements, l'un des meilleurs résultats de son histoire avec un taux de renouvellement de près de 75%. La pièce *Les Mains sales* issue de la saison 2006-2007 du Trident est sortie grande gagnante du 14^e Gala des Masques en y remportant quatre prix. *Cyrano de Bergerac* a connu un tel succès que ce classique parmi les classiques a été présenté à guichets fermés lors de 30 représentations en tout.



Starmania – Opéra de Québec

L'Opéra de Québec aura vécu une saison pour le moins exceptionnelle en proposant en première mondiale l'œuvre *Starmania* de Luc Plamondon et Michel Berger en version lyrique au cours de dix représentations, le tout en collaboration avec le Grand Théâtre. Également dignes de mention furent tous les préparatifs entourant la présentation à la salle Louis-Frédette de la demi-finale et de la finale d'*Operalia 2008*, le

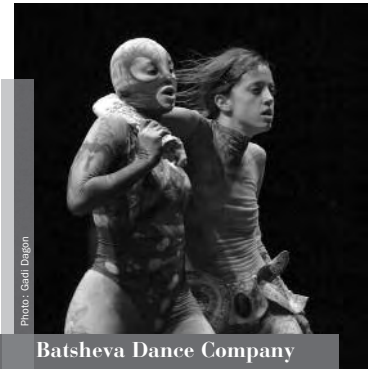
Concours international de chant du légendaire Plácido Domingo, au cours duquel la soprano Maria Katzarava et le ténor Joel Prieto ont été couronnés. La tenue de cet événement prestigieux a été rendu possible grâce au partenariat unique de cinq institutions culturelles majeures : l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec, le Grand Théâtre de Québec, le Club musical de Québec, la Société du Palais Montcalm, en association avec la Société du 400^e anniversaire de Québec.

Pour sa part, le Club musical de Québec a entre autres présenté les jeunes chanteurs de l'Académie d'art vocal de Moscou et l'Orchestre de chambre de cette même ville sous la direction de Constantine Orbelian, avec la participation du célèbre baryton russe Dmitri Hvorostovsky. Une soirée mémorable pour laquelle on a même dû ajouter des sièges sur la scène de la salle Louis-Frédette. Le Club musical a également reçu l'un des géants de la tradition pianistique, Radu Lupu, qui a fait vivre à son auditoire un pur moment de grâce.

PLACE DE CHOIX POUR LES ACTIVITÉS DU 400^e ANNIVERSAIRE DE QUÉBEC

Bien que l'immense majorité des événements gratuits du 400^e anniversaire de Québec ait eu lieu sur des scènes extérieures, le Grand Théâtre a été l'hôte d'activités d'envergure afin de souligner ce moment historique. Parmi eux, citons la projection du film *L'Auberge rouge* dans le cadre de la Fête du cinéma français, la présentation d'*Infiniment Québec* de Jean-Claude Labrecque réunissant l'Orchestre symphonique de Québec et Jorane ainsi que la projection d'une version restaurée du film *Les Plouffe* de Gilles Carle, une colla-

laboration de Télé-Québec, de la Cinémathèque québécoise, de la Régie du cinéma, d'Alliance Vivafilm et du Grand Théâtre de Québec.



LA DANSE À SON MEILLEUR

La saison 2007-2008 aura été toute *Danse en émotions* avec des compagnies d'ici et d'ailleurs : Cloud Gate Dance Theatre Of Taiwan, O Vertigo, Batsheva Dance Company, Cas Public et Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, deux fois plutôt qu'une, avec la *Soirée Ohad Naharin*, de même que six représentations du traditionnel et féérique ballet *Casse-Noisette*.

Le maintien d'une campagne de publicité soutenue cette année encore a permis de faire le plein d'abonnés. La présentation avant les spectacles d'activités animées par notre porte-parole, la chorégraphe Karine Ledoyen, a également contribué à « démystifier » la danse auprès d'un public en croissance. Parmi les activités offertes : causeries avec certains chorégraphes, extraits d'œuvres et vidéo sur les coulisses des Grands Ballets Canadiens de Montréal.



Jorane

DES OUTILS DE COMMUNICATION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Dans un souci constant de rejoindre notre clientèle, nous sommes allés de l'avant avec la création d'outils de communication encore mieux ciblés, abandonnant la revue du Grand Théâtre au profit d'une brochure à fort tirage mise à jour au cours de la saison. Le contenu de notre site Internet en continuelle progression a été bonifié, notamment par l'ajout de liens d'artistes et l'amélioration de la section *Foule cool*, un abonnement destiné aux jeunes de 15 à 30 ans.

INITIATIVES POUR RENOUVELER ET ACCROÎTRE LE PUBLIC

Outre la présentation d'un spectacle du clown Chantois destiné aux jeunes enfants, le Grand Théâtre s'est associé aux efforts de ses résidents afin d'offrir des activités visant le renouvellement de public. Ainsi, l'Orchestre symphonique de Québec a présenté quatre Matinées symphoniques, des *Notes à répétition* et trois Concerts Famille, le Théâtre du Trident seize matinées et l'Opéra de Québec la générale d'*Otello*, tout cela dans le but avoué de mieux faire connaître leur discipline artistique respective à la clientèle scolaire.

Le Grand Théâtre a également proposé ses incontournables Croissants-Musique, au nombre de huit en 2007-2008: le groupe Bélanger, Sioui et Lizotte, la chanteuse Virgo, Monsieur Mono, Bazirka, l'André Larue Trio, le chanteur suisse K, l'Ensemble Matsu Také ainsi que Véronique Mathieu et Andrée-Anne Perras-Fortin. Toujours offerts gra-

tuitement, les Midis Musique auront permis aux élèves du Conservatoire de musique de Québec d'exprimer leur talent devant un public fidèle.

Les amateurs d'arts visuels n'ont pas été oubliés, puisque la galerie d'art du Grand Théâtre a organisé les expositions de plusieurs artistes, soigneusement sélectionnés par les membres du comité de la galerie.



Cyrano de Bergerac – Théâtre du Trident

Le Grand Théâtre a de nouveau ouvert ses portes à de jeunes créateurs en tenant deux résidences, la première avec la chorégraphe Karine Ledoyen et ses interprètes, la seconde réunissant les membres de Karkwa ainsi que Patrick Watson et ses musiciens pour la création d'un spectacle qui allait devenir *KarkWatson* à la scène. Cette résidence en particulier a suscité énormément d'intérêt tant de la part des médias que du public friand d'inédit.

Par ailleurs, des élèves d'écoles de milieux défavorisés ont été invités à assister à la générale de *Casse-Noisette*. Une occasion inespérée pour eux de découvrir ce grand classique du temps des fêtes après l'avoir étudié en classe.



Casse-Noisette

LA BILLETTERIE AU SERVICE DU 400^e ANNIVERSAIRE DE QUÉBEC

Notre très efficace service de la billetterie a une fois de plus contribué au succès d'événements prestigieux comme l'exposition *Le Louvre à Québec – les arts et la vie* présentée au Musée national des beaux-arts du Québec, l'exposition *Passagers/Passengers* proposée dans le cadre des fêtes du 400^e de la ville de Québec et le spectacle *Plaines Lunes* visant à souligner le 100^e anniversaire des plaines d'Abraham.



Claude Dubois

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, notre billetterie s'est également dotée d'un guichet permettant l'impression de billets de spectacles préalablement réservés par téléphone ou via Internet, une première au Canada!



Pierre Lapointe

RELATIONS DE TRAVAIL ET PRIX D'EXCELLENCE

À la suite de négociations menées rondement, la convention collective de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, section locale 523, Québec (IATSE) a été renouvelée.

De proches collaborateurs du Grand Théâtre ont été honorés lors de la 22^e remise des Prix d'excellence des arts et de la culture de Québec. Nous tenons d'ailleurs à féliciter l'Orchestre symphonique de Québec et son violon solo, Darren Lowe, tout comme Hugues Frenette, Stéphane Caron et Julie Morel pour leur étroite collaboration avec le Théâtre du Trident, de même que Josée Campanale du Théâtre de Sable, qui loge en nos murs, tous lauréats de ces prix tant convoités.

Par ailleurs, la Société du 400^e anniversaire de Québec a rendu hommage à monsieur Grégoire Legendre, directeur général et artistique de l'Opéra de Québec, en lui décernant le médaillon commémoratif du 400^e afin de souligner sa contribution exceptionnelle et son engagement remarquable dans le cadre des festivités de 2008.



Riel 2008 – Plaidoyer musical

MODERNISATION ET MISE AUX NORMES

De nombreux travaux d'immobilisation et de modernisation ont été effectués au cours du présent exercice financier. Les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie ont ainsi pu bénéficier d'améliorations significatives, que ce soit par le remplacement d'équipements devenus désuets ou l'acquisition de nouvelles technologies afin de mieux répondre aux exigences toujours croissantes des producteurs.

La mise aux normes, l'actualisation de certains équipements et la rénovation de certains locaux ont été au cœur des préoccupations du service de l'immeuble. Mentionnons plus précisément l'élaboration d'un plan directeur du maintien des actifs, le rafraîchissement de la salle de répétition de l'OSQ et la rénovation de la cafétéria des étudiants du Conservatoire de musique de Québec. Dans un esprit de développement durable, nous avons procédé à la mise aux normes en matière d'eau potable et effectué la conversion de l'éclairage fluorescent des balcons de la salle Louis-Fréchette en un éclairage plus efficace. Un système de caméras de surveillance ultramoderne a également été installé.

Sur le plan administratif, la Société a acquis et implanté un nouveau logiciel de paie, particulièrement souple et performant.

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

Je profite de l'occasion pour remercier encore nos fidèles partenaires d'affaires : Alex Coulombe Itée (Pepsi), Unibroue, Perrier, Groupe Restos Plaisirs, le 47^e Parallèle et Charton-Hobbs. Leur appui constitue une aide toujours précieuse dont nous ne saurions nous passer.

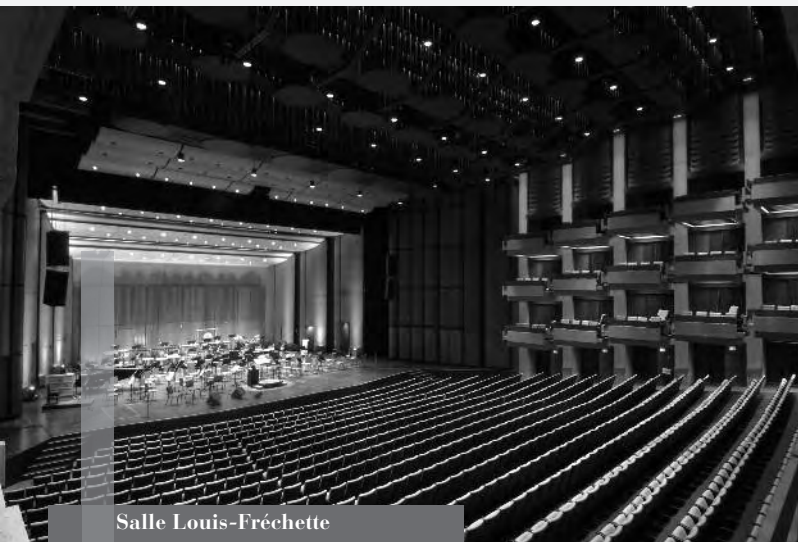
Bien que l'on doive évidemment aux artistes et aux créateurs le fait de pouvoir offrir une programmation si variée et de si grande qualité au Grand Théâtre de Québec, tout ne peut se concrétiser qu'avec l'appui indéfectible de notre conseil d'administration dont madame Dominique Fortin assume avec passion la présidence depuis février dernier. J'adresse également tous mes remerciements à monsieur Adélar Guillemette qui a été président durant 6 ans et qui a su mener à terme de nombreux projets.

L'autre maillon essentiel à l'excellent fonctionnement de notre organisme, c'est le personnel dévoué du Grand Théâtre, toujours prêt à relever de nouveaux défis. Enfin, un merci tout spécial au public qui est venu encore en si grand nombre assister aux spectacles. Grâce à vous tous, cette saison 2007-2008 a été *Belle à voir* et ce fut un plaisir pour moi à tous les égards d'y participer.

La présidente-directrice générale,

Ann Mundy

PRÉSENTATION



Salle Louis-Frédérique

MISSION

Depuis 37 ans, le Grand Théâtre se révèle un organisme majeur en matière de diffusion des arts de la scène et favorise, à ce titre, l'épanouissement culturel des citoyens de la capitale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. D'autre part, le Grand Théâtre doit procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Frédérique qui peut accueillir 1 873 spectateurs et Octave-Crémazie, 506. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec, le Théâtre de Sable, une compagnie de marionnettes de réputation internationale, et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes la possibilité de faire connaître leur art auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Ce complexe culturel possède toutes les installations requises pour la présentation de spectacles les plus divers : chanson, comédie musicale, concerts, récitals, théâtre, danse, opéra, humour et ciné-conférences.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec.

Ce choix historique du Grand Théâtre comme lieu unique de diffusion était déjà un bel exemple de rationalisation. Grâce à leur présence au Grand Théâtre, ces organismes profitent d'une série d'avantages et de services, que ce soit au niveau des installations, des équipements ou du soutien artistique lors de certaines activités de production.

PRIORITÉ AU RAYONNEMENT DES ARTS DE LA SCÈNE ET AU RENOUVELLEMENT DE PUBLIC

En décembre 2006, le conseil d'administration adoptait le troisième plan de développement stratégique du Grand Théâtre. Le rayonnement des arts de la scène, le renouvellement de public et l'accroissement de la clientèle sont au centre de sa mission et au cœur de ses préoccupations. Le Grand Théâtre entend consolider son rôle de diffuseur majeur, auprès d'un public varié, conformément aux grandes orientations de sa loi.

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coprésentations de la Société
Opéra	3	17	27 157	96,23%	0
Concerts symphoniques	25	31	48 943	79,82%	0
Récitals classiques	7	7	11 349	85,67%	0
Danse	6	11	15 674	80,95%	11
Variétés	36	46	61 567	72,35%	21
Ciné-conférences	7	27	40 521	79,54%	0
Cinéma	3	3	4 090	73,94%	0
Exercices pédagogiques	3	3	925	100,00%	0
Fonctions privées	9	11	9 700	100,00%	2
Jeune public	8	10	10 734	84,55%	2
Portes ouvertes	1	1	600	100,00%	1
	108	167	231 260	79,78%	37

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coprésentations de la Société
Théâtre	7	121	51 763	82,49%	0
Variétés	21	24	7 799	62,00%	22
Fonctions privées	4	6	2 544	100,00%	0
Danse	1	1	504	100,00%	0
Jeune public	1	1	250	100,00%	1
	34	153	62 860	79,51%	23

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	Assistance totale	Nombre de représentations	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coprésentations de la Société
Louis-Fréchette	231 260	167	79,78%	37
Octave-Crémazie	62 860	153	79,51%	23
Sous-total	294 120	320	–	60
Foyer de la salle Louis-Fréchette	2 518	26	52,25%	22
Total	296 638	346	79,47%	82

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	Louis-Fréchette	Octave-Crémazie	Foyers
Représentations	167	153	26
Montage, démontage et répétitions	45	51	–
Total	212	204	26

SPECTACLES ET ACTIVITÉS

CHANSON ET VARIÉTÉS

Salle Louis-Frédérique

Pépé
Plaster et Misteur Valaire
Loreena McKennitt
Les Ex avec Patricia Paquin et Mathieu Gratton
Gilles Vigneault et Les Charbonniers de l'enfer
Salvatore Adamo
Daniel Bélanger
Dumas
Boucar Diouf
Dieudonné
André-Philippe Gagnon
Jean-Thomas Jobin
Les 30 ans de la LNI
Chantois
Boogie Wonder Band
Jorane
The Pink Floyd Experience
Marco Calliari
Sylvain Cossette
Richard Desjardins
Claude Dubois
Jeff Martin (première partie: Gregory Vitale)
KarkWatson
Galas du Grand Rire de Québec
Melissa Etheridge
Festival international de Musiques militaires de Québec
Semaine internationale de la chanson, *Le Chœur et Lavoie*

Salle Octave-Crémazie

Claire Pelletier
Visions de/of Kerouac de Normand Guilbeault
Michel Lauzière
Magnolia
Pavlo
Jorane
Charles Dubé
Jean Lapointe et Jean-Marie Lapointe
Intakto
Jérôme Minière
Clément Jacques
Harry Manx et Kevin Breit
La Volée d'Castors

Bori
Martin Rozon
Marc Boilard
Richard Séguin
Renée Martel
Martin Petit
Richard Galliano Tangaria Quartet
Riel 2008 – Plaidoyer musical de Normand Guilbeault

DANSE

Cloud Gate Dance Theatre Of Taiwan, *Wild Cursive*
O Vertigo, *Étude n° 3 pour cordes et poulies*
Batsheva Dance Company, *Bertolina*
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, *Casse-Noisette*
Cas Public, *Suites cruelles*
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, *Soirée avec Ohad Naharin*
Riverdance

MUSIQUE SYMPHONIQUE

Orchestre symphonique de Québec

Exotisme et virtuosité avec Marc-André Hamelin
Marathon brandebourgeois avec Richard Paré, Darren Lowe, Catherine Dallaire, Pierre Bégin, Jacinthe Forand, Philippe Magnan, Geoffrey Thompson, Francis Colpron et Femke Bergsma
Rock symphonique avec Les Respectables
Le Stradivarius de Paganini avec Simon Streatfeild et Misha Dichter
Suites et concertos avec Kenneth Slowik
Deux histoires plutôt qu'une! avec Kim Yaroshevskaya
¡Viva el flamenco! avec El Viento Flamenco
King Edward avec Natalia Gutman
Grandes retrouvailles avec Jacques Lacombe et Yossif Ivanov
Découverte et émerveillement avec Philippe Bianconi
Invitation à la valse avec Dudu Carmel et Eyal Ein-Habar



André-Philippe Gagnon

Ad majorem Dei gloriam avec Karina Gauvin, David DQ Lee, Colin Balzer, Kevin Deas et le Chœur de l'OSQ
Au pays de Chopin avec Antoni Wit et André Laplante
Carnaval des animaux avec Marie-Hélène Greffard, Valérie Timofeeva et l'Arsenal à musique
Silence, on tourne... avec Stéphane Laforest et MG3
Bach vu par... avec Alexander Weimann
Le Clan des oiseaux avec Denis Dion
Italianissimo! avec le Quartetto Gelato
London by Night avec Kees Bakels
Pleins feux sur Québec avec Hélène Guilmette et le Chœur de l'OSQ
Infiniment Québec avec Jorane

RÉCITALS ET CONCERTS

Club musical de Québec

Marie-Nicole Lemieux, Gary Rideout, Jean-Marie Zeitouni et le Quatuor Arthur-Leblanc
Nicolai Lugansky
L'Académie d'art vocal de Moscou et Victor Sergeyevich Popov
Dmitri Hvorostovsky, l'Orchestre de chambre de Moscou, l'Académie d'art vocal de Moscou et Constantine Orbelian
Radu Lupu
Le Trio Capuçon
Sergey Khachatryan et Lusine Khachatryan

Autres

Steve Barakatt, *Ad Vitam Aeternam*
Le Mouvement Vivaldi

SPECTACLES ET ACTIVITÉS



Daniel Bélanger

OPÉRA

Opéra de Québec

Otello de Verdi

Le Gala

Starmania Opéra de Luc Plamondon
et Michel Berger

THÉÂTRE

Théâtre du Trident

Encore une fois, si vous permettez
de Michel Tremblay

Électre ou la Chute des masques
de Marguerite Yourcenar

Terre océane de Daniel Danis

Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand

L'Oiseau vert de Carlo Gozzi

Les Mécènes

Autre

Carrefour international de théâtre de
Québec – *Un peu de tendresse, bordel
de ...* de la Compagnie Dave St-Pierre

CINÉ-CONFÉRENCES

Les Grands Explorateurs

Égypte, la magie des couleurs

Cambodge, pays du sourire

L'Ouest américain

*Réunion et Maurice, îles de tous les
extrêmes*

Croatie, le nouveau pays

Les plus belles croisières du monde

*Kenya et Tanzanie, voyage aux sources
de l'humanité*

ANIMATION

Croissants-Musique

Bélanger, Sioui et Lizotte – Guy Bélanger
(harmonica), Gilles Sioui (guitares) et
Daniel Lizotte (basse)

Virgo – Virgo (chant) et Guy Donis
(guitares)

Monsieur Mono – Éric Goulet (chant, piano
et guitares), André Papanicolaou
(guitare *pedal steel*) et Guillaume
Chartrain (basse et claviers)

Bazirka – Sylvain Neault (violon), Renaud
Paquet (contrebasse), Steve Hamel
(percussions) et Jean-Philippe Reny
(oud)

André Larue Trio – André Larue
(saxophones), Vincent Gagnon (piano)
et Renaud Paquet (contrebasse)

K (chant et guitare)

*Véronique Mathieu et Andrée-Anne Perras-
Fortin* – Véronique Mathieu (violon) et
Andrée-Anne Perras-Fortin (piano)

Ensemble Matsu Také – Emiko Togushi
(koto), Bruno Deschênes (shakuhachi),
Michel Dubeau (shakuhachi et
shinobu) et Kayo Yasuhara (chant,
dances et percussions)

Midis Musique

Valérie Timofeeva, piano, et Valérie
Bélanger, soprano

Mélanie Bourassa, clarinette, et
Andréanne Moreau, soprano

Vincent Boilard, hautbois, et Karine
Crépeault-Boucher, soprano

Patrice Boileau, trompette, et Myriam
Bergeron, euphonium

Sara Charbonneau-Michaud, harpe, et
Simon Tremblay, trompette

Catherine Jean-Thibault, flûte traversière,
et Pierre-Antoine Tremblay, cor

Philippe Auger, guitare, et Stéphanie
Lavoie, soprano

Patrick Parent, saxophone, et Lydia
Laquerre, soprano

Valérie Timofeeva, piano, et un quatuor
de clarinettes

Musique de chambre (classe de Darren
Lowe) et *Couleurs Tango* (classes de
Guy Carmichael et Richard Gagnon)

Autres

Journée de la culture

Soirée officielle de réouverture :
Pierre Lapointe

TVA Films présente *L'Auberge rouge*

Les Plouffe

Fête du cinéma français – *Un baiser s.v.p.*

FONCTIONS PRIVÉES

Fête de reconnaissance de l'organisme
Portage

Soirée de reconnaissance des bénévoles
de la ville de Québec : François Morency
et Laurent Paquin

Ministère de la Famille

Ateliers de formation pour les éclairagistes
(CQICTS)

Soirée privée Honda avec Martin Matte

Cérémonie annuelle de l'engagement de
l'ingénieur

Fondation canadienne Rire pour aider :
Scène de vie avec André-Philippe
Gagnon

Fondation du Québec pour la recherche
sur l'implant cochléaire : Sylvain
Cossette, Andrée Watters et René
Simard

Remise d'un doctorat honoris causa

Cité Joie

Semaine nationale de la fonction publique
du Canada

Collation de grades St-Pat's High School

Brigham Young University – Idaho Dance
Alliance

ARTS VISUELS

Gilles Cyr, huiles

Élise Genest, acryliques et œuvres mixtes

Sophie Moisan, acryliques et sculptures

Danielle Samson, pastels secs

Laurent Torregrossa, acryliques

Mireille Belzile, Ghislain Lefebvre et Paul-
Yvan Gagnon, aquarelles

François Fiset, photographies en noir et
blanc

Concours de créations d'enfants –
*Les enfants et leur mode de vie
il y a 400 ans*



Terre océane – Théâtre du Trident



Orchestre symphonique de Québec



Otello – Opéra de Québec



Photo: Grette Laurin

O Vertigo



Charles Dubé



Salvatore Adamo



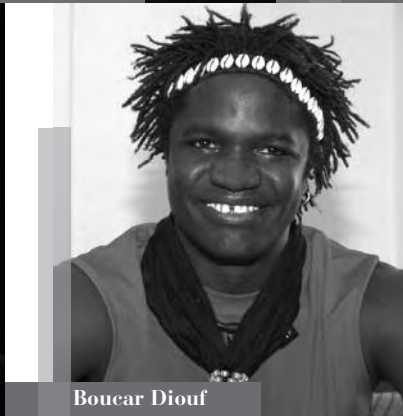
Marco Calliari



Claire Pelletier



Bori



Boucar Diouf



Jean Lapointe et Jean-Marie Lapointe



Visions de/of Kerouac



Clément Jacques



Les Ex



Intakto



Harry Manx



Pavlo



Jérôme Minière



Richard Galliano Tangaria Quartet

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

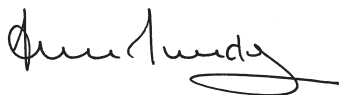
La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration, qui doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La présidente-directrice générale,

Le directeur de l'administration,



Ann Mundy



Jean-François Fusey, CA

Québec, le 5 décembre 2008

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2008 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de Fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux conventions relatives aux instruments financiers, tel qu'expliqué à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 5 décembre 2008

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008				2007
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec (NOTE 4)	3 452 118 \$	50 000 \$	2 390 834 \$	5 892 952 \$	5 192 143 \$
Gain sur règlement d'un litige (NOTE 5)	-	-	-	-	430 514
Production et présentation de spectacles (NOTE 6)	1 215 274	52 094	-	1 267 368	1 601 169
Billetterie	2 142 861	-	-	2 142 861	1 777 326
Location de salles	835 854	-	-	835 854	806 338
Services scéniques	979 979	-	-	979 979	872 496
Services à la clientèle	96 242	-	-	96 242	112 518
Stationnements	116 634	-	-	116 634	104 294
Intérêts	135 201	-	-	135 201	120 829
Autres	50 804	-	-	50 804	54 196
	<u>9 024 967</u>	<u>102 094</u>	<u>2 390 834</u>	<u>11 517 895</u>	<u>11 071 823</u>
CHARGES					
Traitement et avantages sociaux	3 709 180	31 342	-	3 740 522	3 476 330
Frais artistiques	729 217	251 338	-	980 555	863 786
Entretien et réparations de la bâtisse	496 678	-	750 178	1 246 856	1 121 584
Frais de vente de la billetterie	951 497	-	-	951 497	736 365
Publicité (NOTE 6)	384 134	49 822	-	433 956	618 354
Assurances, taxes municipales et scolaires	1 242 671	-	-	1 242 671	931 077
Électricité	419 375	-	-	419 375	420 355
Gardiennage	258 416	-	-	258 416	251 836
Achats, entretien et réparations d'équipements	199 122	-	50 552	249 674	223 187
Transport et communications	104 136	-	-	104 136	123 484
Fournitures	88 518	-	-	88 518	56 841
Honoraires professionnels	9 607	-	-	9 607	43 410
Location d'équipements	31 108	-	-	31 108	19 457
Frais financiers	157	-	689 972	690 129	554 746
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	1 325 356	1 325 356	1 172 121
	<u>8 623 816</u>	<u>332 502</u>	<u>2 816 058</u>	<u>11 772 376</u>	<u>10 612 933</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>401 151 \$</u>	<u>(230 408) \$</u>	<u>(425 224) \$</u>	<u>(254 481) \$</u>	<u>458 890 \$</u>

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008				2007
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	622 878 \$	955 821 \$	- \$	1 578 699 \$	1 119 809 \$
Modification de convention comptable: création du Fonds des immobilisations (NOTE 3)	(560 000)	-	560 000	-	-
	<u>62 878</u>	<u>955 821</u>	<u>560 000</u>	<u>1 578 699</u>	<u>1 119 809</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	401 151	(230 408)	(425 224)	(254 481)	458 890
SOLDE À LA FIN	<u>464 029 \$</u>	<u>725 413 \$</u>	<u>134 776 \$</u>	<u>1 324 218 \$</u>	<u>1 578 699 \$</u>

BILAN

AU 31 AOÛT 2008

	2008			2007	
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	2 120 258 \$	– \$	– \$	2 120 258 \$	990 255 \$
Dépôts à terme (NOTE 7)	1 353 981	–	–	1 353 981	1 354 800
Créances	619 692	–	–	619 692	1 020 355
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	–	725 413	398 699	–	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (NOTE 8)	–	–	1 675 001	1 675 001	1 278 693
Fournitures, au coût	80 903	–	–	80 903	87 667
Frais payés d'avance	458 860	–	–	458 860	444 039
	<u>4 633 694</u>	<u>725 413</u>	<u>2 073 700</u>	<u>6 308 695</u>	<u>5 175 809</u>
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	–	–	11 574	11 574	17 856
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec (NOTE 8)	–	–	11 820 906	11 820 906	12 000 020
Immobilisations corporelles (NOTE 9)	–	–	23 186 372	23 186 372	23 715 806
Frais reportés	–	–	–	–	46 622
	<u>4 633 694 \$</u>	<u>725 413 \$</u>	<u>37 092 552 \$</u>	<u>41 327 547 \$</u>	<u>40 956 113 \$</u>
PASSIF					
À court terme					
Emprunts bancaires (NOTE 10)	– \$	– \$	1 650 512 \$	1 650 512 \$	3 648 518 \$
Dépôts – ventes de billets	1 508 670	–	–	1 508 670	1 325 420
Charges à payer et frais courus	1 128 271	–	317 761	1 446 032	2 505 481
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	1 124 112	–	–	–	–
Intérêts courus	–	–	245 215	245 215	181 240
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 11)	408 612	–	–	408 612	54 842
Versements sur la dette à long terme (NOTE 12)	–	–	1 402 119	1 402 119	1 026 373
	<u>4 169 665</u>	<u>–</u>	<u>3 615 607</u>	<u>6 661 160</u>	<u>8 741 874</u>
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 11)	–	–	18 578 841	18 578 841	19 204 788
Dette à long terme (NOTE 12)	–	–	10 141 758	10 141 758	6 809 182
	<u>4 169 665</u>	<u>–</u>	<u>32 336 206</u>	<u>35 381 759</u>	<u>34 755 844</u>
AVOIR					
Apport du gouvernement du Québec (NOTE 13)	–	–	4 621 570	4 621 570	4 621 570
Solde de Fonds	464 029	725 413	134 776	1 324 218	1 578 699
	<u>464 029</u>	<u>725 413</u>	<u>4 756 346</u>	<u>5 945 788</u>	<u>6 200 269</u>
	<u>4 633 694 \$</u>	<u>725 413 \$</u>	<u>37 092 552 \$</u>	<u>41 327 547 \$</u>	<u>40 956 113 \$</u>

Engagements (NOTE 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dominique Fortin



Alain Lemay

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2008

	2008			2007	
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	401 151 \$	(230 408) \$	(425 224) \$	(254 481) \$	458 890 \$
Ajustements pour :					
Amortissement des subventions reportées	(54 842)	(50 000)	(1 700 862)	(1 805 704)	(1 808 568)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	1 325 356	1 325 356	1 172 121
Amortissement des frais reportés	-	-	-	-	7 774
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	(6 185)
	346 309	(280 408)	(800 730)	(734 829)	(175 968)
Variations des éléments liés à l'exploitation :					
Créances	400 663	-	-	400 663	(575 730)
Fournitures	6 764	-	-	6 764	(9 829)
Frais payés d'avance	(14 821)	-	-	(14 821)	(216 297)
Subventions à recevoir	-	-	(259 794)	(259 794)	(2 704 774)
Frais reportés	-	-	46 622	46 622	-
Dépôts – ventes de billets	183 250	-	-	183 250	215 726
Charges à payer et frais courus	155 645	-	149 842	305 487	32 215
Intérêts courus	-	-	63 975	63 975	(20 375)
Subventions reportées	408 612	-	1 124 915	1 533 527	3 706 840
Revenus perçus d'avance	-	-	-	-	(47 775)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 486 422	(280 408)	324 830	1 530 844	204 033
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Emprunts bancaires	-	-	(1 998 006)	(1 998 006)	2 523 792
Dette à long terme	-	-	4 767 000	4 767 000	-
Remboursement de la dette à long terme	-	-	(1 016 078)	(1 016 078)	(1 026 373)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	1 752 916	1 752 916	1 497 419
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	-	-	6 282	6 282	66 180
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	-	(2 160 858)	(2 160 858)	(1 903 434)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	6 185
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-	(2 154 576)	(2 154 576)	(1 831 069)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 486 422	(280 408)	(76 830)	1 129 184	(129 617)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 345 055	-	-	2 345 055	2 474 672
VIREMENT INTERFONDS TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (NOTE 15)	(357 238)	280 408	76 830	-	-
	3 474 239 \$	- \$	- \$	3 474 239 \$	2 345 055 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2008

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec, personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accès à la diversité des formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilité par fonds

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes de la Société.

Le Fonds de développement culturel a pour but de soutenir les projets et les activités qui contribuent à alimenter la vie culturelle d'activités artistiques diversifiées, à sensibiliser et développer de nouveaux publics ainsi qu'à favoriser l'accès de la population aux créations d'artistes d'ici et d'ailleurs. Il est constitué, à l'exception des intérêts qu'il produit, de virements du Fonds des opérations, de dons, de commandites ou de toutes autres contributions extérieures. À cela s'ajoute le produit de la vente de billets associée à la présentation des productions issues de ce Fonds.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations à l'exception de celles de nature courante. La partie du solde du Fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations, au maintien de ces immobilisations et au paiement des frais afférents. De plus, la Société ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Instrument financiers

ÉVALUATION INITIALE

Les instruments financiers sont constatés initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers sont ajoutés à la juste valeur initiale.

CLASSIFICATION ET ÉVALUATION ULTÉRIEURE

L'encaisse, les dépôts à terme, les créances et l'encaisse réservée pour le maintien des actifs sont classés dans la catégorie « Actifs détenus à des fins de transaction » et sont évalués à la juste valeur.

Les emprunts bancaires, les intérêts courus, les dépôts-ventes de billets, les charges à payer et frais courus sont classés dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » et sont évalués à la juste valeur.

La dette à long terme est classée dans la catégorie « Autres passifs financiers ». Elle est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction sont présentés avec la dette à long terme et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue de la dette à long terme concernée. L'amortissement est inclus dans les frais financiers aux résultats.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Ces valeurs sont déterminées au moyen de méthode d'évaluation telle l'actualisation aux taux d'intérêt courants des flux de trésorerie futurs et les cours des principales bourses.

RÉSULTAT ÉTENDU

Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2008, la Société n'a effectué aucune opération ayant une incidence sur le résultat étendu et aucun solde d'ouverture ni de clôture pour le cumul du résultat étendu n'est présenté.

Constataion des produits

SUBVENTIONS

Les subventions affectées sont reportées et constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. À cet effet, les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

AUTRES PRODUITS

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord.
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus.
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable.
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2008

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} septembre 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers à la suite de la publication des chapitres 1530 « Résultat étendu », 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » et 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Aux fins de l'application du chapitre 3855, les classements adoptés par la Société sont divulgués à la note 2.

La Société a fait le choix de classer la dette à long terme dans la catégorie « Autres passifs financiers ». De même, la Société a fait le choix de présenter à l'encontre de la dette à long terme, les frais de transaction qui seront amortis selon la méthode du taux effectif. Ces choix se sont traduits par une diminution des postes suivants aux états financiers :

1^{er} septembre 2007

FONDS DES IMMOBILISATIONS	
Frais reportés	46 622 \$
Dette à long terme	42 600
Subventions reportées du gouvernement du Québec	46 622
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	42 600

Les dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats, autres que ceux détenus ou désignés à des fins de transaction, sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés à titre de dérivés lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas étroitement liés à ceux que présentent le contrat hôte.

La Société a choisi le 1^{er} septembre 2002 comme date de transition des dérivés incorporés, tel que prévu aux dispositions transitoires du chapitre 3855 du manuel de l'ICCA. En conséquence, seuls les contrats ou les instruments financiers conclus ou modifiés après la date de transition ont été revus en vue de recenser les dérivés incorporés. Cette mesure n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

La Société a également adopté le chapitre 1506 « Modifications comptables » du manuel de l'ICCA. Ce chapitre établit les critères de changements de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs et exige la communication des nouvelles sources premières de PCGR publiées mais non encore entrées en vigueur ou non encore adoptées par la Société. Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Fonds des immobilisations

À compter du 1^{er} septembre 2007, la Société a opté pour une comptabilité par fonds pour ses opérations reliées aux immobilisations. Les opérations regroupées dans ce fonds d'immobilisations sont celles définies à la note 2. Un montant de 560 000 \$ du Fonds des opérations a été attribué au Fonds des immobilisations lors de sa création. Les données du Fonds des opérations ont été redressées pour refléter cette modification. Par ailleurs, cette nouvelle présentation n'a pas d'incidence sur les résultats de la Société.

Modification future de conventions comptables

Au cours du prochain exercice, la Société appliquera les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés quant aux nouveaux chapitres suivants : 3862 « Instruments financiers – informations à fournir », 3863 « Instruments financiers – présentation », 1535 « Informations à fournir sur le capital » et 3031 « Stocks ».

Les chapitres 3862 et 3863 visent à informer les utilisateurs de façon à leur permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité, et d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont elle gère ces risques. Ces chapitres qui remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation. Ces chapitres visant spécifiquement l'information à fournir, il n'y aura aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital ». Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, établit des normes de divulgation d'informations sur le capital et la façon dont il est géré. Ce chapitre visant spécifiquement l'information à fournir, sa mise en application, à compter du 1^{er} septembre 2008, n'aura aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le chapitre 3031 « Stocks » prescrit le traitement comptable des stocks, notamment sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation. Ce chapitre n'aura aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2008

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

	2008				2007	
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total	
Frais de fonctionnement*	3 397 276	\$ -	\$ -	3 397 276	\$ 2 837 899	\$
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	689 972	689 972	545 676	
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec	54 842	50 000	1 700 862**	1 805 704	1 808 568	
	<u>3 452 118</u>	<u>\$ 50 000</u>	<u>\$ 2 390 834</u>	<u>\$ 5 892 952</u>	<u>\$ 5 192 143</u>	<u>\$</u>

* La subvention de fonctionnement tient compte des taxes foncières de 967 690 \$ (2007 : 657 430 \$) assumées par la Société. De plus, la subvention tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 436 725 \$ (2007 : 436 454 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement et les taxes foncières.

** En plus d'inclure une somme pour l'amortissement des immobilisations corporelles, ce montant inclut une somme ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Le total se répartit comme suit :

	2008	2007
Immobilisations corporelles	1 325 356 \$	1 172 121 \$
Frais reportés	-	7 774
Entretien et réparations	364 606	478 925
Services scéniques	10 900	40 833
	<u>1 700 862 \$</u>	<u>1 699 653 \$</u>

5. GAIN SUR RÈGLEMENT D'UN LITIGE

Pour l'exercice 2007, en vertu d'une décision du Tribunal administratif du Québec, le rôle d'évaluation foncière de l'immeuble appartenant à la Société a été modifié et ce, rétroactivement à l'année civile 2001. Le gain résultant du règlement inclut un montant de 127 737 \$ à titre de revenus d'intérêts.

6. PRODUCTION ET PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité du Fonds des opérations pour un montant de 43 050 \$ (2007 : 184 515 \$) et de 4 038 \$ (2007 : 0 \$) pour le Fonds de développement culturel.

7. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt à un taux variant de 1,85 % à 3,05 % (2007 : 2,55 % à 4,37 %).

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Ces subventions sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008			2007
	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	4 621 570 \$	- \$	4 621 570 \$	4 621 570 \$
Bâtisse	23 901 091	10 904 873	12 996 218	13 593 745
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	8 190 738	4 058 233	4 132 505	4 136 082
Équipement technique de scène	6 294 398	4 965 753	1 328 645	1 279 787
Ameublement et équipement de bureau	423 768	343 505	80 263	78 592
Équipement informatique	221 802	194 631	27 171	6 030
	<u>43 653 367 \$</u>	<u>20 466 995 \$</u>	<u>23 186 372 \$</u>	<u>23 715 806 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2008

10. EMPRUNTS BANCAIRES

Fonds des opérations

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2008, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Fonds des immobilisations

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations :

	2008	2007
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 816 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2008.	784 512 \$	534 512 \$
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 808 200 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2008.	711 000	120 000
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 1 000 000 \$ (2007 : 4 000 000 \$) portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2008.	84 000	1 481 000
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 790 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 30 novembre 2008.	71 000	-
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 841 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2007.	-	798 000
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 840 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2007.	-	715 006
	<u>1 650 512 \$</u>	<u>3 648 518 \$</u>

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts bancaires relatifs au maintien des actifs s'élève à 3 415 200 \$ (2007 : 7 306 900 \$).

Au 31 août 2008, le taux préférentiel est de 4,75% (2007 : 6,25%).

11. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Fonds des opérations

Les subventions reportées ont trait aux impôts fonciers et autres charges des exercices futurs.

Fonds des immobilisations

Les subventions reportées ont trait aux immobilisations et à leur maintien.

	2008				2007
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
Solde au début	19 259 630 \$	-	-	19 259 630 \$	17 361 358 \$
Modifications de conventions comptables (note 3) :					
· Création d'un fonds d'immobilisations	(19 154 788)	-	19 154 788	-	-
· Instruments financiers	-	-	(46 622)	(46 622)	-
Solde au début ajusté	104 842	-	19 108 166	19 213 008	17 361 358
Virement interfonds	(50 000)	50 000	-	-	-
	54 842	50 000	19 108 166	19 213 008	17 361 358
Subventions reçues au cours de l'exercice	408 612	-	1 171 537	1 580 149	3 706 840
	463 454	50 000	20 279 703	20 793 157	21 068 198
Amortissement des subventions reportées	(54 842)	(50 000)	(1 700 862)	(1 805 704)	(1 808 568)
	408 612	-	18 578 841	18 987 453	19 259 630
Subventions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	(408 612)	-	-	(408 612)	(54 842)
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>18 578 841 \$</u>	<u>18 578 841 \$</u>	<u>19 204 788 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2008

12. DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec

	Taux effectif	2008	2007
Taux fixe de 6,0364%, remboursable par versements annuels en capital de 182 369 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009 et par un versement de 1 276 580 \$ le 1 ^{er} décembre 2010	6,17%	1 636 054 \$	1 823 686 \$
Taux fixe de 4,311%, remboursable par versements annuels en capital de 42 293 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008	4,49%	42 257	84 586
Taux fixe de 5,343%, remboursable par versements annuels en capital de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	5,50%	1 265 639	1 482 858
Taux fixe de 4,106%, remboursable par versements annuels en capital de 217 892 \$ jusqu'au 10 mai 2010	4,31%	434 488	653 676
Taux fixe de 4,90%, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	5,03%	1 319 838	1 439 435
Taux fixe de 4,622%, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,77%	1 391 171	1 574 396
Taux fixe de 4,692%, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,84%	686 520	776 918
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 206 700 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 2 067 002 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	4,33%	3 085 562	–
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 84 553 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 763 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	4,34%	841 474	–
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 84 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 465 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	4,34%	840 874	–
		<u>11 543 877 \$</u>	<u>7 835 555 \$</u>
Versement échéant en deçà d'un an		<u>1 402 119</u>	<u>1 026 373</u>
		<u>10 141 758 \$</u>	<u>6 809 182 \$</u>

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit:

2009	1 402 119 \$
2010	1 359 826
2011	2 236 145
2012	959 565
2013	959 565

13. APPORTS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le montant d'apport du gouvernement du Québec correspond à l'évaluation municipale du terrain à la date d'acquisition.

14. ENGAGEMENTS

La Société a des engagements envers des fournisseurs de services pour l'entretien et la réparation de la bâtisse ainsi que des équipements. Les paiements minimums futurs concernant ces engagements s'établissent comme suit:

2009	600 977 \$
2010	363 186
2011	284 98
	<u>1 249 143 \$</u>

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Fonds des opérations

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan:

	2008	2007
Encaisse	2 120 258 \$	990 255 \$
Dépôts à terme	1 353 981	1 354 800
	<u>3 474 239 \$</u>	<u>2 345 055 \$</u>

Fonds des immobilisations

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 615 701 \$ (2007 : 566 052 \$).

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises à un coût total de 795 922 \$ (2007 : 3 248 125 \$), dont un montant de 31 999 \$ (2007 : 1 396 935 \$) est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2008. Des décaissements totalisant 2 160 858 \$ (2007 : 1 903 434 \$) ont été effectués pour l'achat des immobilisations corporelles.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes sont à cotisations déterminées donnant droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interentreprises à prestations déterminées soit le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2008, le taux de cotisation de la Société pour le RRPE a augmenté de 7,78 % à 10,54 %. Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 180 546 \$ (2007 : 172 820 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2008		2007	
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	27 538 \$	137 430 \$	164 968 \$	177 466 \$
Charge de l'exercice	50 667	308 845	359 512	343 335
Prestations versées au cours de l'exercice	(50 609)	(276 342)	(326 951)	(355 833)
Solde à la fin	27 596 \$	169 933 \$	197 529 \$	164 968 \$

Cette provision est incluse au poste « Charges à payer et frais courus ».

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs à court terme

La juste valeur des instruments financiers à court terme équivaut à leur coût étant donné leur échéance rapprochée.

Dette à long terme

Au 31 août 2008, la juste valeur de la dette à long terme s'établit à 12 130 993 \$ (8 078 956 \$ en 2007), compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour les ententes de nature semblable quant aux modalités et aux échéances.

Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. La Société procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Risques liés aux taux d'intérêts

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. La Société est surtout exposée aux risques associés aux variations des taux d'intérêts de ses emprunts à court terme à intérêts variables.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2007 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2008.

EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier autorisé de la Société compte 37 postes au 31 août 2008. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 150 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières-téléphonistes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Direction de la programmation	
Programmation	1
Services scéniques	10
Sous-total	11
Direction du marketing	
Communications	4
Accueil	1
Billetterie	9
Sous-total	14
Direction de l'administration	
Administration	5
Immeuble	5
Sous-total	10
Total	37

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2008

Direction générale

Ann Mundy
Présidente-directrice générale

Carole Hamel
Adjointe administrative

Direction de la programmation

Michel Côté
Directeur de la programmation

Services scéniques

Michel Desbiens
Chef de service

Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Robert Charbonneau
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Claude Taillon
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussières
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Anne-Marie Perreault
Secrétaire

Direction de l'administration

Jean-François Fusey
Directeur de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Jean-Guy Morin
Technicien en administration

Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste

Christine St Louis
Secrétaire

Immeuble

Albani Boudreau
Chef de service

Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2

Denis Delaunais
Ouvrier certifié en entretien

Stéphane Blouin
Électricien

Jacques Perron
Journalier

Direction du marketing

Annick Courcy
Chef du service

Lucie Cloutier
Relationniste

Caroline Fortin
Chargée de projets

Constance Jalbert
Secrétaire

Accueil

Geneviève Bergeron
Chef de service

Billetterie

Jean Lemieux
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Francine Pouliot
Caissière

Johanne Yelle
Caissière

Suzanne Huot
Caissière

Valérie Hallé
Caissière

Alexandre Boudreault
Caissier

Célyne Painchaud
Secrétaire

COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2007-2008.

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe ltée (Pepsi)
Charton-Hobbs
Le Groupe Restos Plaisirs
Le Groupe Perrier Canada
Le 47^e Parallèle
Unibroue

FOURNISSEURS DE SERVICES

Auberge L'Autre Jardin
Cafétérias de la Capitale
Hôtel Château Laurier
Hôtel Lœws Le Concorde
Le Journal de Québec
Le Soleil
Musique Richard Gendreau
CITF-FM
CKRL-MF
Rythme FM 91,9
Énergie 98,9
Société Radio-Canada
Télé-4
Voir Québec

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et la présidente-directrice générale de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et la présidente-directrice générale doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

La présidente-directrice générale ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

La présidente-directrice générale n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci. Si elle est désignée par le répondant pour agir à titre de membre du conseil d'administration d'une autre entité, elle doit faire remise au répondant des jetons de présence et des autres honoraires reçus de l'autre entité.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

La présidente-directrice générale doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le conseil la nomme ou la désigne aussi à d'autres fonctions. Elle peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles elle peut être rémunérée et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.



